

Tresser la deuxième mèche : se protéger



Norma tresse les cheveux de sa petite-fille Sarah et partage des histoires et des leçons de vie autour de l'argent. En tressant la première mèche, elle lui a parlé de la compréhension des finances et de la fixation d'objectifs.

En prenant la deuxième mèche, elle a expliqué : « Cette mèche est consacrée à la protection de soi et de ses biens. Autrefois, nos ancêtres protégeaient nos communautés, et aujourd'hui, vous devez protéger vos ressources de ceux qui pourraient te tromper. » Elle a conseillé à Sarah de se méfier des arnaques et de toujours demander conseil à des personnes de confiance au sein de sa communauté. « Vous avez des droits en tant qu'acheteur et utilisateur d'argent », a déclaré Norma. « Reste en contact avec notre communauté et demande toujours de l'aide si quelque chose concernant votre argent vous inquiète. »

Regardez une courte vidéo de Simon Brascoupé présentant le volet 2 et expliquant comment il peut vous accompagner dans votre démarche financière.



Tresser la deuxième mèche : se protéger

Préparer la voie

Tout comme nos ancêtres protégeaient leurs familles et leurs communautés, nous devons nous protéger financièrement.

Ce volet, « Se protéger », vous apporte des connaissances et des compétences pratiques pour protéger votre argent. Il examine les dangers financiers, notamment la manière de prévenir la fraude, l'importance des services bancaires ainsi que la prise de décisions financières judicieuses. Apprendre à naviguer dans ces domaines vous aidera à gagner en confiance et en sécurité dans la gestion de vos finances.

Tracez votre propre voie en vous concentrant sur les sections qui s'appliquent à votre situation actuelle. Si vous ouvrez un compte bancaire pour la première fois, commencez par cette section. Si vous êtes davantage soucieux d'éviter les escroqueries et les risques financiers, passez directement aux sections sur la prévention de la fraude et les droits financiers.

N'oubliez pas, ce volet est conçu pour vous aider à faire des choix financiers éclairés et sûrs. Utilisez-le d'une manière qui soutient votre parcours.

Volet 2 : Corps — se protéger

Ce volet contient :

- Ouvrir un compte bancaire
- Ouvrir un compte bancaire sans pièce d'identité
- Accéder aux prestations gouvernementales et autres aides
- Éviter les escroqueries, la fraude, les prêts abusifs et les abus financiers
- Que faire si vous en êtes victime ?
- Comment gérer les risques

Tresser la deuxième mèche : se protéger

Ouverture d'un compte bancaire

« Protège votre argent. Choisis ce qui fonctionne le mieux pour toi—comme une banque, une coopérative de crédit, un service financier autochtone ou l'épargne au sein de ta communauté. »



On sait que l'accès aux institutions financières et aux services gouvernementaux peut être compliqué, surtout avec les défis historiques et les préjudices passés que les communautés autochtones ont vécus. Certaines personnes peuvent ressentir de la frustration ou être mal à l'aise quand elles doivent composer avec les banques, les programmes gouvernementaux ou les services institutionnels. Ces sentiments sont tout à fait légitimes. Même si les banques et les institutions financières fournissent des efforts pour avancer vers la réconciliation et améliorer leurs services pour les clients autochtones, il peut encore y avoir des défis. Cette section vous offre des conseils pour mieux naviguer dans les services bancaires si vous choisissez d'y avoir recours. Mais souviens-toi que le bien-être financier, c'est avant tout faire des choix qui te conviennent. Il existe aussi des soutiens financiers communautaires et des organisations dirigées par des Autochtones qui peuvent vous aider.

Comptes bancaire

Un compte bancaire est un lieu sûr qui vous aide à gérer vos dépenses et votre épargne. Les banques proposent divers services, tels que le paiement de factures, les services bancaires en ligne et la protection contre les découverts, parfois moyennant des frais. Les comptes bancaires facilitent le versement des prestations gouvernementales à temps et te permettent d'éviter les frais d'encaissement de chèques. Les comptes d'épargne peuvent vous aider à épargner pour des projets importants, comme un véhicule pour te rendre au travail, des outils pour un métier ou des insignes pour des cérémonies.

Tresser la deuxième mèche : se protéger

Ouverture d'un compte bancaire

Apprenons à en ouvrir un compte

1. Choisir où ouvrir un compte

Quand vous décidez où ouvrir un compte bancaire, plusieurs options s'offrent à toi, chacune avec ses propres avantages :

- **Banques** : Les banques proposent différents types de comptes et de services. Si vous vivez en ville ou en banlieue, vous auriez peut-être plusieurs choix. Compare les options pour trouver celle qui te convient le mieux ou où vous vous sentez le plus à l'aise.
- **Caisses populaires et coopératives** : Les caisses et coopératives appartiennent à leurs membres. Elles offrent souvent des services plus personnalisés, des taux avantageux et des programmes spéciaux, surtout pour les membres de la communauté locale.
- **Autres options** : Des programmes d'épargne communautaires ou des services bancaires en ligne peuvent être une alternative si vous vivez dans une région éloignée ou rurale.

2. Trouver le compte bancaire adapté à chaque région

- **Zones urbaines** : Si vous habitez en zone urbaine, plusieurs banques ou coopératives de crédit sont disponibles. Vous pouvez choisir en fonction des services, des frais ou de la proximité de votre domicile.
- **Zones rurales** : En zone rurale, vous trouverez des coopératives de crédit locales qui proposent des services sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de la communauté.
- **Zones éloignées ou isolées** : Si vous habitez dans une communauté sans banque ni coopérative de crédit, vous pouvez effectuer vos opérations bancaires en ligne. Avec un accès à Internet, vous pouvez gérer vos finances où que vous soyez.

Comment ouvrir un compte bancaire

Étape 1 : Se rendre à une banque avec une pièce d'identité

Apporte deux pièces d'identité, comme un permis de conduire ou un passeport, à la banque. Cela permettra de vérifier votre identité dans le cadre du processus d'ouverture de compte. D'autres formes d'identification qui pourraient être acceptées sont suggérées dans la prochaine partie et dans les ressources supplémentaires.

Étape 2 : Remplir les formulaires de demande

Remplis les documents nécessaires pour ouvrir votre compte. Cela inclut généralement des renseignements personnels et l'acceptation des conditions de la banque.

Étape 3 : Dépôt initial

Vous n'êtes pas obligé de déposer de l'argent pour ouvrir un compte bancaire, mais cela peut être recommandé.



Tresser la deuxième mèche : se protéger

Ouvrir un compte bancaire sans pièce d'identité standard

Ouvrir un compte bancaire sans pièce d'identité standard peut s'avérer complexe, mais des solutions s'offrent aux membres des Premières Nations.

La réglementation bancaire canadienne offre une certaine souplesse, permettant d'ouvrir un compte avec une pièce d'identité alternative. Voici comment :

1. Pièces d'identité acceptées

Les banques acceptent généralement (pour ouvrir un compte bancaire au Canada, vous avez généralement besoin d'une pièce d'identité indiquant votre nom complet, votre date de naissance, votre photo et votre signature) :

- Carte de statut d'Indien (Certificat de statut d'Indien)
- Certificat sécurisé de statut d'Indien (CSSI)
- Carte de traité
- Cartes d'identité de bénéficiaire inuit
- Cartes de citoyenneté ou de statut métis

2. Autres documents

Si vous ne possédez pas les pièces d'identité ci-dessus, les banques peuvent accepter :

- Lettre de confirmation de résidence (du bureau de bande de votre Première Nation)
- Certificat de naissance et numéro d'assurance sociale

3. Services bancaires auprès d'institutions accueillantes pour les Premières Nations

Certaines banques et coopératives de crédit comprennent les besoins des membres des Premières Nations et peuvent être plus flexibles quant aux exigences en matière de pièces d'identité.

4. Ouvrir un compte bancaire en ligne : ressources et services

Ouvrir un compte bancaire en ligne est rapide et pratique, et de nombreuses banques proposent des instructions étape par étape pour vous aider à mener à bien le processus. Les sites web des gouvernements et des banques proposent des ressources sur les pièces d'identité requises, les options de compte et le soutien financier, facilitant ainsi la gestion de votre argent en toute sécurité. Consultez les Ressources supplémentaires pour obtenir des informations et des liens sur l'ouverture d'un compte bancaire en ligne, les ressources et les services.

5. Parlez directement aux banques

Contactez la banque pour te renseigner sur les exigences en matière d'identité. Certaines banques ont même des spécialistes des services bancaires aux Autochtones. Bon nombre d'entre elles collaboreront avec toi pour trouver une solution. Lors de votre entretien avec la banque, vous pourriez demander : « Je comprends que ces pièces d'identité sont acceptables en vertu de la Loi sur les banques. Pouvons-nous en discuter ensemble ? »



Tresser la deuxième mèche : se protéger

Accéder aux prestations gouvernementales et autres aides

Les prestations sont des aides financières versées par le gouvernement pour vous aider à subvenir à vos besoins.

Ces prestations peuvent :

- **Répondre à des besoins spécifiques.**
Elles peuvent fournir une aide financière pour les soins de santé, les options de logement ou les programmes spéciaux pour les enfants, les étudiants, les personnes âgées ou les personnes handicapées. Certains programmes ou prestations (argent qui vous est versé régulièrement) peuvent vous être utiles.
- **Augmenter les revenus de votre ménage.**
Si vous cherchez des moyens d'augmenter vos revenus, vous pouvez vérifier si vous avez droit à des prestations, mais que vous ne recevez pas. Utilisez un outil en ligne (disponible dans la section Ressources supplémentaires) pour rechercher les prestations qui pourraient être pertinentes à votre situation.

Sachez que le versement de prestations :

- **Peut nécessiter une déclaration de revenus :** Certaines prestations nécessitent une déclaration de revenus. Déclarer votre impôt sur le revenu vous permet de recevoir toutes les prestations et le soutien du revenu auxquels vous avez droit. Même sans revenu, il est important d'être à jour dans vos déclarations de revenus.
- **Peut changer selon votre situation :** Consulter régulièrement les prestations disponibles vous permet de bénéficier, à vous et à votre famille, d'un soutien financier qui pourrait vous aider à subvenir à vos besoins quotidiens, à vos études, à vos soins de santé et à votre planification future.
- **Peut être affecté par la réception d'un règlement :** La réception d'un règlement peut avoir une incidence sur votre admissibilité aux prestations. Il est donc important de vérifier (renseignez-vous auprès du bureau de votre bande, d'un comptable fiscaliste ou de l'Agence du revenu du Canada).

Tresser la deuxième mèche : se protéger

Évitez les escroqueries, les fraudes, les prêts prédateurs et les abus financiers

Je tiens à vous rappeler de toujours gérer votre argent avec sagesse, comme nos ancêtres nous l'ont appris. Continuons à partager nos connaissances et à prendre soin les uns des autres, en veillant à ce que chacun dans notre communauté réussisse financièrement.



Liste de vérification pour reconnaître les fraudes et les arnaques

De nombreuses personnes recevant des fonds de règlement subissent des pressions pour dépenser rapidement. Certains vendeurs peuvent encourager l'achat d'articles coûteux, comme des camions et des spas, ou des investissements à haut risque, comme les cryptomonnaies. Les autochtones du Canada qui reçoivent des fonds de règlement sont souvent la cible d'arnaques. Certains sont contraints de contracter des prêts douteux, de faire de faux investissements ou de payer des frais juridiques élevés. D'autres sont victimes d'arnaqueurs se faisant passer pour des représentants du gouvernement ou des banques pour voler leur argent. Il est important de rester vigilant, de demander conseil à des personnes de confiance et de protéger les fonds de règlement. Il est important de prendre son temps, de demander conseil à des aînés ou à des mentors financiers de confiance, et de prendre des décisions qui correspondent à vos objectifs à long terme et aux valeurs de votre communauté. Pour plus d'informations sur les arnaques courantes, consultez la section Ressources supplémentaires.

Faites attention à :

- **Offres inattendues** : Méfiez-vous des offres surprises qui vous demandent d'agir vite ou de payer immédiatement.
- **Pression pour prendre une décision** : Si quelqu'un vous presse de prendre une décision, de signer un document ou de partager des informations personnelles, c'est un signe avant-coureur.
- **Offres trop belles pour être vraies** : Si quelque chose semble parfait ou super facile, ce n'est peut-être pas vrai. Posez toujours plus de questions.
- **Moyens de paiement étranges** : Si quelqu'un vous demande de payer par virement bancaire, par carte-cadeau ou par d'autres moyens qui ne vous semblent pas normaux, soyez prudent.
- **Offres floues** : Évitez les offres difficiles à comprendre ou qui ne vous donnent pas tous les détails.
- **Personnes demandant des informations personnelles** : Méfiez-vous si quelqu'un vous demande vos informations personnelles, comme votre compte bancaire ou votre mot de passe.
- **Frais ou intérêts élevés** : Méfiez-vous des prêts ou des crédits qui ont des coûts très élevés ou des frais cachés.
- **Inquiétudes de la famille et des amis** : Si vos proches s'inquiètent de la façon dont vous gérez votre argent, écoutez-les.



Tresser la deuxième mèche : se protéger

Évitez les escroqueries, les fraudes, les prêts prédateurs et les abus financiers

Que faire si vous avez été victime

Si vous avez subi une fraude financière, une arnaque, un prêt prédateur ou un abus financier, sachez que vous n'êtes pas seul(e). Il y a des mesures que vous pouvez prendre pour te protéger et te remettre sur pied. Agir rapidement peut aider à éviter d'autres dommages et améliorer vos chances d'obtenir du soutien et de la justice financière.

1. Recherche du soutien auprès de personnes de confiance

- Parlez avec un Aîné, un Gardien du savoir ou un leader de la communauté pour recevoir des conseils.
- Demandez l'aide d'un membre de ta famille ou d'un ami qui peut vous aider à trouver une solution.
- Si vous ressentez de la pression ou que vous ne vous sentez pas en sécurité, trouvez un endroit sûr et prenez le temps de réfléchir avant de répondre à des demandes financières.

2. Signale l'incident

- **Fraude ou escroquerie** : communiquez avec le Centre antifraude du Canada (CAFC) au 1-888-495-8501, ou dénoncez-le en ligne à l'adresse suivante : <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>
- **Exploitation ou exploitation financière** : Si vous soupçonnez une exploitation financière de la part d'un fournisseur de soins, d'un prestataire de services ou d'un membre de ta famille, communiquez avec le bureau de votre conseil de bande, les services sociaux ou un programme communautaire de mieux-être financier pour obtenir de l'aide.

- **Prêts prédateurs et prêts à taux d'intérêt élevé** : Si vous avez été pris au piège d'un prêt avec des conditions injustes ou illégales, parlez-en à un conseiller en crédit ou à un groupe de défense financière autochtone pour explorer les options d'allègement.

3. Protège votre argent

- Si vous pensez que quelqu'un utilise votre compte bancaire sans ta permission, appelez immédiatement votre banque. Elle vérifiera votre compte et commencera à enquêter sur le problème. Elle vous enverra une nouvelle carte de débit ou de crédit si nécessaire.
- Si vous avez partagé vos informations bancaires personnelles, mettez immédiatement à jour vos mots de passe, code NIP et questions de sécurité.
- Vérifiez votre rapport de solvabilité pour toute activité suspecte (vous pouvez demander un rapport gratuit auprès d'Equifax ou de TransUnion).

4. Faire des recherches sur la défense juridique des finances

- Aide juridique pour les cas d'exploitation financière. Certaines provinces et certains territoires offrent des conseils juridiques gratuits ou à faible coût pour les cas d'exploitation financière. Consultez la section sur les ressources supplémentaires pour en savoir plus.
- Certains services juridiques autochtones peuvent aider les victimes d'escroqueries, de prêts douteux ou de problèmes financiers après avoir reçu des indemnités. Cependant, ces services ne sont pas les mêmes partout au pays, et aucun organisme n'offre une aide unique dans ce domaine.

Tresser la deuxième mèche : se protéger

Évitez les escroqueries, les fraudes, les prêts prédateurs et les abus financiers

- Les fournisseurs de soutien et les conseillers financiers peuvent aider en mettant les personnes en contact avec les services juridiques locaux, en surveillant les signes avant-coureurs et en travaillant avec des groupes qui comprennent les traumatismes et la culture.

Rappel : Vous avez droit à la sécurité financière et le droit de demander de l'aide sans honte. De nombreuses personnes ont été victimes de fraude financière. Demander de l'aide est un signe de force.

Moyens de gérer les risques

Pour protéger votre argent, vous pouvez suivre des séminaires, vous entraider, vérifier régulièrement vos finances et utiliser la technologie.

- Organisez ou assistez à des ateliers dans votre communauté pour apprendre à propos de l'argent et pour partager vos connaissances.
- Créez un groupe dans votre secteur qui peut donner des conseils et vous aider à vérifier ou en parler de vos grandes décisions financières.
- Les personnes âgées devraient avoir quelqu'un en qui elles ont confiance pour surveiller leurs finances et assurer leur sécurité.
- Dans les régions éloignées, effectuez des recherches en ligne ou utilisez le télégraphe mocassin local pour vous renseigner sur les escroqueries, les options financières fiables et les services bancaires sécurisés.

Où trouver de l'aide et plus d'informations :

Si vous avez besoin d'aide ou de plus d'informations sur la gestion sécuritaire de votre argent, vous pouvez vous adresser à des organismes communautaires, à des bureaux de protection des consommateurs, à des banques ou obtenir une assistance juridique.

- **Organismes communautaires :**
Ils proposent souvent des ateliers sur la gestion financière.
- **Agences de protection du consommateur :**
Elles offrent des informations sur les escroqueries récentes et sur les mesures à prendre. Consultez la section sur les ressources supplémentaires pour plus d'informations.
- **Banques ou coopératives de crédit :**
Elles peuvent te conseiller sur la protection de votre argent
- **Assistance juridique :** Si vous êtes victime d'abus financiers, de fraudes ou d'escroqueries, elles peuvent vous aider à déterminer la marche à suivre.

Les grands événements de la vie

Parfois, des situations particulières peuvent influencer vos décisions financières, comme le mariage, la séparation, les fiducies ou la gestion de l'argent des enfants ou des proches décédés. Des lois protègent les familles et les communautés autochtones. Bien que ces sujets ne soient pas abordés en détail ici, vous trouveriez plus d'informations en consultant la section Ressources supplémentaires ou en contactant un expert juridique ou financier de confiance. Connaître vos droits et bénéficier d'un soutien est essentiel pour prendre des décisions financières importantes.

Tresser la deuxième mèche : se protéger

Ajouter à ma trousse

Écrivez ou dessinez quelque chose que vous avez appris ou dont vous voulez vous souvenir et que vous voulez emporter avec vous dans votre trousse.



« Nos ancêtres nous ont appris que la véritable richesse ne réside pas seulement dans ce que nous avons, mais dans la façon dont nous prenons soin les uns des autres. Alors, marchez toujours avec sagesse et aidez à protéger ceux qui vous entourent du mal. »

Cette deuxième partie de la tresse, votre corps, vous a aidé à apprendre à protéger votre argent, à trouver du soutien et à gérer les risques.

- Si vous n'avez pas encore tout examiné, vous pouvez encore explorer davantage.
- La première partie de la tresse — votre esprit — vous aide à fixer des objectifs financiers.
- La troisième partie de la tresse vous aidera à rester fidèle à vos valeurs et à votre culture tout au long de votre parcours financier.
- Utilisez les idées et les activités des trois parties comme bon vous semble.



Vos commentaires sont les bienvenus. Balayez le code ici pour partager vos impressions sur Tresser l'esprit, le corps et l'âme.